

Procès-Verbal du Conseil Municipal

du 31 Juillet 2024

Commune de Saint-Etienne-les-Orgues

Madame le Maire, Présidente, ouvre la séance extraordinaire à 18 heures 00 et désigne Madame Emilie VALETTE en qualité de secrétaire de séance.

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Excusé (e)	Donne procuration à
Patricia PAUL	Oui			
Marc DINI	Oui			
Christine SANTUCCI	Oui			
Emmanuel DJAKOVIC	Oui			
François BERGNA	Oui			
Sylvie CAGINICOLAU		Oui	Oui	-
Emilie VALETTE	Oui			Monsieur Marc DINI
Serge MEOLA		Oui	Oui	
Patrick DOULIERY	Oui			
Hélène CASTA		Oui	Oui	Monsieur Emmanuel DJAKOVIC
Steve PREVOST		Oui	Oui	Madame Patricia PAUL
Khaled BENFERHAT		Oui	Oui	-
Philippe VUILQUE		Oui	Oui	-
Sylvie MATHIEU	Oui			
Anne-Marie MONTANO	Oui			

Madame le Maire rappelle les points inscrits à l'ordre du jour du conseil :

1. Validation du caractère d'urgence de la convocation du conseil municipal ;
2. Subvention au budget annexe – Station-Essence;
3. Décision modificative n°1, ajustements budgétaires ;

Point 1 - Validation du caractère d'urgence de la convocation du conseil municipal

Exposé des motifs par Madame le Maire.

Pas de remarques particulières.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal	
Pour	12
Abstention	0
Contre	0

Point 2 - Subvention au budget annexe – Station-Essence

Exposé des motifs par Madame Le Maire.

Patricia PAUL : Il s'agit des travaux des 10 ans ainsi qu'un vandalisme sur la station qui sont à l'origine de dépenses imprévues.

François BERGNA : Ce n'est qu'une avance de trésorerie, nous le voterons dans le sens inverse d'ici la fin de l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal	
Pour	12
Abstention	0
Contre	0

Point 3 – Décision Modificative n°1

Exposé des motifs par Madame le Maire.

Pas de remarques particulières.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal	
Pour	12
Abstention	0
Contre	0

Questions Diverses

Aucune question

Fin de séance : 18H10

QUESTIONS ET REMARQUES DU PUBLIC

Aucune question

Fait à Saint-Etienne les Orgues, le 06 août 2024.

Le Maire, Patricia PAUL.

